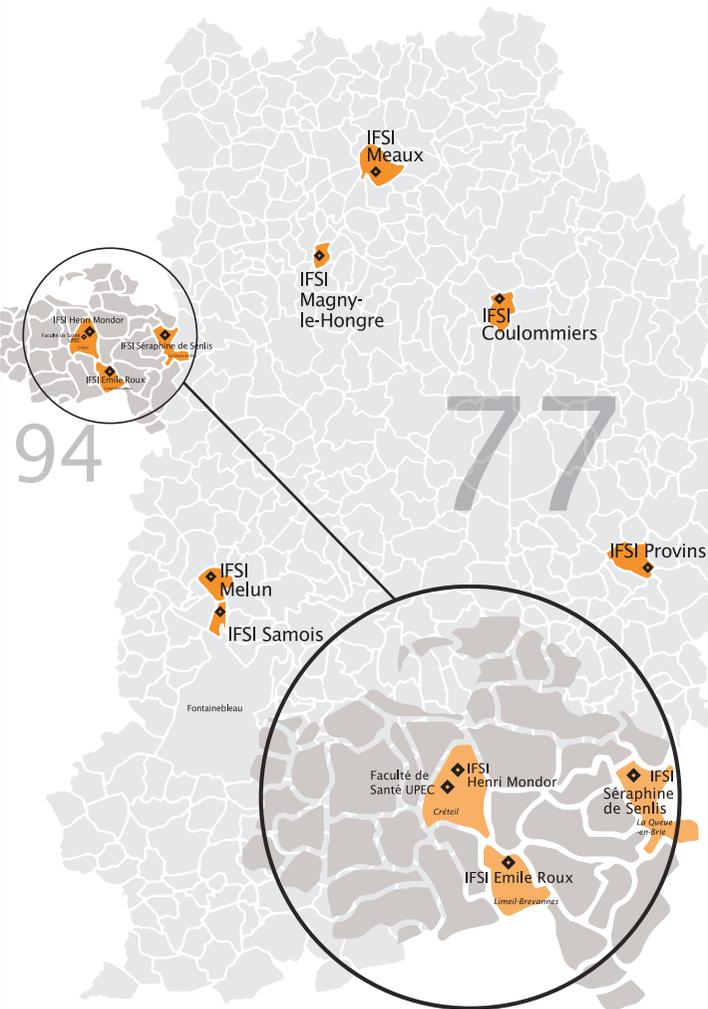


OÙ ?

Lieux d'enseignement

9 Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) en partenariat avec l'UPEC, répartis sur le territoire Est-Francilien.

- IFSI de Groupement Hospitalier de l'Est Francilien (Meaux, Coulommiers et Magny Le Hongre)
- IFSI du groupement hospitalier sud : Samoïs et Melun
- IFSI de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris : Henri Mondor (Créteil) et Émile Roux (Limeil-Brévannes)
- IFSI Séraphine de Senlis (la Queue-en-Brie)
- IFSI du centre hospitalier de Provins



COMMENT ?

Accès à la formation

- 1^{ère} année : accès après le baccalauréat via Parcoursup
- 2^{ème} année : accès après une 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de Licence Sciences pour la Santé à l'UPEC
- Formation professionnelle continue : accès pour des professionnels qui souhaitent se reconverter

CHIFFRES

Capacité d'accueil

1392 places en 1^{ère} année
3000 étudiants inscrits sur les 3 années

QUESTIONS ?

Scolarité DEI

Faculté de Santé
Modulaire A - Bureaux 1031
8 rue du Général Sarrail - 94000 Créteil
ifsi@u-pec.fr

Et scolarité de chaque IFSI



Filière soins infirmiers



Études paramédicales



<https://sante.u-pec.fr/>

2024

LE MÉTIER

L'infirmier est le professionnel de santé responsable de la prise en charge globale du patient, sur les plans
 ■ physiologique ■ social ■ psychologique
 au sein de l'équipe médicale.

Il dispense des soins de nature préventive, curative, palliative qui visent à : promouvoir, maintenir, restaurer la santé en intégrant qualité technique et qualité des relations avec le patient.

- Analyse des situations de soins
- Conception des projets de soins personnalisés
- Soins de confort et de bien-être des patients
- Mise en œuvre des traitements
- Exécution des prescriptions médicales
- Surveillance des traitements

Un métier à haute responsabilité qui exige beaucoup de rigueur, de vigilance, de technicité et d'empathie.

LIEUX D'EXERCICE

- Structure de soins (hôpital, clinique)
- Hospitalisation à domicile
- Établissement scolaire
- Entreprise (médecine du travail)
- Cabinet libéral
- Structure d'accueil (crèche, maison de retraite, maison d'accueil spécialisée)



LA FORMATION

Diplôme d'État Infirmier (DEI)
 grade licence - 3 ans

50% du temps : apports théoriques
 (cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques) dispensés par l'UPEC conjointement avec IFSI

50% du temps : stages pratiques
 en milieu intra ou extrahospitalier

La formation théorique couvre les domaines suivants :

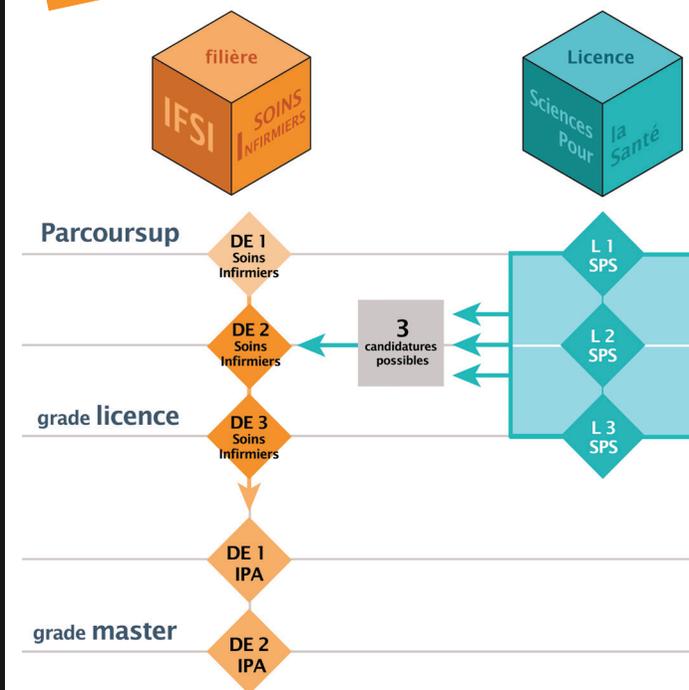
- Sciences humaines et sociales : droit, éthique, déontologie, psychologie
- Sciences biologiques et médicales : biologie fondamentale, physiologie, processus pathologiques, pharmacologie
- Sciences et techniques infirmières : raisonnement et démarche clinique infirmière, soins relationnels, soins d'urgence, soins palliatifs, éducation thérapeutique

Progression

| semestres | Sciences humaines sociales et droit | Sciences biologiques et médicales | Sciences techniques infirmières | Semaines de stage |
|-----------|-------------------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|-------------------|
| S1 S2 | X X | X X | X X | 15 |
| S3 S4 | X X | X X | X X | 20 |
| S5 S6 | | X | X X | 25 |



PASSERELLE



APRÈS

Tout diplômé est assuré de trouver un emploi dès l'obtention de son diplôme

Poursuite d'études et débouchés

L'infirmier diplômé d'État (IDE) peut évoluer dans sa carrière.

Domaine du soin

- Diplômes d'État de "spécialité" : pour devenir infirmier puériculteur, infirmier de bloc opératoire (IBODE) ou infirmier anesthésiste (IADE)
- Diplômes d'État "exercice en pratique avancée" : pour devenir infirmier en pratique avancée (IPA)

■ Formations de cadre de santé : changement de fonctions vers du management d'équipes ou de la formation

Domaine de l'enseignement et de la recherche

■ Master, puis doctorat : pour accéder à des postes d'enseignants-chercheurs en sciences infirmières